

La déchèterie une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi d'éviter les dépôts sauvages et participent à maintenir nos quartiers propres.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !

Deux solutions complémentaires :

• la déchèterie mobile



La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec votre ville. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

• le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement



Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont **valorisés, recyclés** ou à défaut **traités** pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Déchèteries communautaires

Déchèterie de Montreuil

127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi: 12h30 à 19h
Samedi: 10h00 à 19h
Dimanche et jours fériés: 9h à 13h

Déchèterie de Bondy

84, avenue du 14 juillet

Lundi - samedi: 9h30 à 12h - 14h à 18h
Dimanche: 9h30 à 12h30
Jours fériés: horaires inchangés

**Fermeture de ces déchèteries
les 1^{er} janvier et 1^{er} mai**

Déchèterie du Syctom

Déchèterie de Romainville

62, rue Anatole France

Horaires d'hiver: 1^{er} octobre au 31 avril
Du lundi au samedi: 8h à 19h45

Horaires d'été: 2 mai au 30 septembre
Du lundi au samedi: 8h à 20h45

Horaires des dimanches
et jours fériés:
8h à 16h45

Fermeture le 1^{er} mai



Guide pratique des déchèteries



Ne pas jeter sur la voie publique • Est Ensemble / Directeurs de la Communication et de la Prévention et de la Valorisation des déchets • Photobrique Eco Emballages • Juin 2014

Infos déchets

N° Vert 0 805 055 055

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Bagnolet / Bobigny / Bondy /
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Syctom à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : **0 805 055 055**.

Accès et règlement



L'accès est limité aux véhicules **< 1,90 m de hauteur et < 3,5 t.**

L'apport de déchets est limité à **2m³** par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Syctom.

Accès des associations



Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à la Communauté d'agglomération Est Ensemble pour les déchèteries communautaires (Bondy et Montreuil) et au Syctom pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, **consultez est-ensemble.fr**.

Pour quels déchets ?

Sont autorisés les déchets suivants :

- **Déchets d'ameublement** (matelas, sommiers...)
- **Déchets de bricolage + Gravats + Terre**
- **Déchets des jardins + Bois de taille**
- **Bois + Cartons + Verre**
- **Emballages plastiques + Papier**
- **Huiles usagées + leurs bidons**
- **Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)**
- **Déchets ménagers spéciaux (DMS)** dans leur contenant d'origine tels que : peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.



Ces déchets seront valorisés.



Ne sont pas acceptés :

- **Déchets des professionnels**
- **Ordures ménagères**
- **Boue + matières de vidanges**
- **Cadavres d'animaux**
- **Déchets de soins** (seringues...)
- **Produits explosifs ou radioactifs**
- **Plastiques agricoles**
- **Invendus de marché** (légumes, fruits)
- **Déchets amiantés + Pneus jantés**
- **Bouteilles de gaz vides ou pleines**

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont les mêmes que dans les déchèteries communautaires (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- **Déchets des jardins**
- **Luminaire**
- **Pneumatiques**
- **Produits phytosanitaires**
- **Tubes néon + ampoules à économie d'énergie**

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- **1 passage** par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- **2 passages** par jour pour un véhicule léger.

Déchets d'équipements électriques et électroniques : pensez au « 1 pour 1 »



Lorsque vous faites l'acquisition d'un nouvel appareil, vous payez aujourd'hui une éco-participation. Elle signifie que **le commerçant doit obligatoirement vous reprendre votre ancien équipement pour permettre sa valorisation**, y compris en cas de livraison à domicile.

**Retrouvez le règlement intérieur
des déchèteries communautaires
sur le site internet d'Est Ensemble :**

est-ensemble.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets

**et le règlement intérieur de la déchèterie
de Romainville sur le site internet du Syctom :**

syctom-paris.fr